MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-JULES
Séance du 12 avril 2021

ORDRE DU JOUR

Prière Procès-verbal Comptes

NOUVELLES AFFAIRES

1	Ouverture de l'assemblée
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour
3	Adoption des minutes des sessions précédentes
4	Lecture des comptes à payer
5	Rapport Service Incendie
6	Dépôt et présentation - rapport financier et rapport du vérificateur externe de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020
7	Affectation de surplus au budget 2021
8	Dépôt et adoption du rapport financier 2020 de la Régie Incendie
9	Dépôt et adoption rapport financier Régie Intermunicipale Beauce Amiante
10	Adoption du règlement d'emprunt rue Dieudonné Jacques, rang 3, Avenue Roy
11	Contrat de lavage de vitres
12	Demande de soutien financier du Club Parentaide pour frais de chauffage et électricité
13	Demande d'autorisation du Club Parentaide pour travaux au sous-sol
14	Inscription à la Web Diffusion de l'Association des directeur généraux du Québec
15	Demande de dérogation mineure #2021-02 par 9238 9329 Québec Inc.
16	Demande d'appui au projet Innergex
17	Appui à l'organisme Unis pour la Faune (UPF)
18	Mandat service professionnel d'ingénierie rue Dieudonné Jacques & Avenue Roy
19	Mandat surveillance et gestion de travaux rue Dieudonné Jacques & Avenue Roy
20	Demande aide financière RECIM Centre communautaire
21	Demande aide financière RECIM garage municipal
22	Programmation travaux TECQ # 03 (taxe sur l'essence et contribution du Québec) pour ajout prolongement réseau aqueduc et égout rue Principale
23	Voirie
24	Lecture du courrier
25	Varia
26	Période de questions
27	Levée de l'assemblée

Municipalité de SAINT-JULES

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE

PROJET DE RÈGLEMENT # 02-2021
RÈGLEMENT D'EMPRUNT TRAVAUX DE VOIRIE

Règlement numéro 02-2021 décrétant une dépense et un emprunt de 721 100$ pour des travaux de voirie sur la rue Dieudonné Jacques, l'avenue Roy et le rang 3.

Attendu que la municipalité projette la réalisation de travaux de voirie sur la rue Dieudonné Jacques, l'avenue Roy et le rang 3 au coût total estimé à 721 100$;

Attendu que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 8 mars 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

En conséquence,
Il est proposé par
Er résolu unanimement que le projet de règlement # 02-2021 décrétant une dépense et un emprunt de 721 100$, remboursable en 20 ans pour l'exécution de travaux de voirie sur la rue Dieudonné Jacques, l'avenue Roy et le rang 3 soit adopté

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à procéder à des travaux de voirie :
- d'une partie du rang 3 sur une longueur d'environ 220 mètres linéaire
- de la rue Dieudonné Jacques sur une longueur d'environ 310 mètres linéaire, soit sur toute sa longueur;
- de l'Avenue Roy sur une longueur d'environ 140 mètres linéaires, soit sur toute sa longueur.

Selon l'estimation sommaire tel qu'il appert à l'annexe «A», basée sur les estimations préparées respectivement :

<u>Rang 3</u>
Par M. Pier-Luc Rancourt, ingénieur du Service de génie municipal de la MRC Beauce-Sartigan estimation portant le numéro 27055-19-053, en date du 2 mars 2021, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert à l'annexe «B».
<u>Rue Dieudonné Jacques/Avenue Roy</u>
Par M. André Mercier, ingénieur, estimations détaillée en date du 31 mars 2021, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert à l'annexe «C».
Les annexes A, B et C font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 721 100$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 721 100$ sur une période de 20 ans.

PROJET

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.
Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Gina Lessard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Ghislaine Doyon
Mairesse

Avis de motion :
Adoption du projet de règlement :
Adoption du règlement
Avis public
Entrée en vigueur :

PROJET

ANNEXE A SOMMAIRE

Règlement d'emprunt # 02-2021

ESTIMATION

Travaux de voirie sur la rue Dieudonné Jacques, l'avenue Roy

Travaux de voirie rue Dieudonné Jacques et Avenue Roy	533 109.00$
Frais incidents	106 621.00$
Sous total avant taxes	639 730.00$
Taxes nettes (4,9875%)	31 906.00$
Total **	671 700.00$
** Montant arrondi	

Travaux de voirie sur le rang 3

Travaux de voirie rang 3	39 161.00$
Frais incidents	7832.20$
Sous total avant taxes	46 993.20$
Taxes nettes (4,9875%)	2 343.00$
Total **	49 400.00$
** Montant arrondi	

PROJET

ANNEXE B

Municipalité de Saint-Jules — **MRC de Beauce-Sartigan**

Dossier : 27055-19-053

Bordereau de soumission — Date : 2021-03-03

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ PRÉVUE	PRIX UNITAIRE	MONTANT BUDGÉTÉ
1.0	**Travaux de revêtement bitumineux - 3e Rang**				
1.1	Scarification, terrassement et mise en forme de l'infrastructure	m	222,00	13,00 $	2 886,00 $
1.2	Fondation supérieure MG-20 (50 mm d'épaisseur)	t	120,00	15,00 $	1 800,00 $
1.3	Revêtement bitumineux (Bitume PG 58H-34) a) Couche unique: ESG-14, 75 mm d'épaisseur, 6.5 m de largeur	t	265,00	125,00 $	33 125,00 $
	Rechargement des accotements MG-20B (75 mm d'épaisseur, 650 mm de largeur)	m²	225,00	6,00 $	1 350,00 $
	Sous-total de l'article 1.0 :				**39 161,00 $**

INGÉNIEUR
Pier-Luc Rancourt
5048582
QUÉBEC
2021-03-03

Sous-total - Articles 1.0 :	**39 161.00 $**
Frais incidents (20%):	**7 832.20 $**
Sous-total :	**46 993.20 $**
TPS (5%) :	2 349.66 $
TVQ (9,975%) :	4 687.57 $
Total :	**54 030.43 $**

ANNEXE C

MUNICIPALITE DE ST-JULES

Rue Dieu Donné Jacques
N° PROJET: 2021-015
ESTIMATION au 31 mars 2021

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1,0	**TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL**				
1,1	Conduite				
a	250 mm dia	0	m.l.	300,00 $	0,00 $
b	400 mm dia	0	m.l.	400,00 $	0,00 $
1,2	Branchement de service pluvial				
a	125 mm dia	0	u	850,00 $	0,00 $
1,3	Puisard 600 x 1800				
a	600 mm dia	8	u	3 000,00 $	24 000,00 $
1,4	Puisard à déplacer				
a	600 mm	6	u	1 500,00 $	9 000,00 $
	SOUS-TOTAL Article 1.0				**33 000,00 $**
2,0	**TRAVAUX DE VOIRIE**				
2,1	Déblai et mise en forme de l'infrastructure Excavation 900 mm sur 9.5 m large	305	m.l.	62,00 $	18 910,00 $
2,2	Déblai 1 ère Classe	300	m³	50,00 $	15 000,00 $
2.3	Remblai récupéré matériel pulvérisé 300 mm épais	1000	m³	10,00 $	10 000,00 $
2,4	Fondation inférieure Matériaux granulaires MG-112 - 300 épais	1000	m³	38,00 $	38 000,00 $
2,5	Fondation supérieure Matériaux granulaires MG-20 - 300 épais	1000	m³	42,00 $	42 000,00 $
2,6	Remblai MG-112 pour provision instabilité	500	m³	38,00 $	19 000,00 $
2,7	Membrane synthétique Géo-9 de Tex-El Largeur 9,9 m	900	m³	25,00 $	22 500,00 $
2,8	Béton bitumineux- largeur 8.0 m				
a	Enrobé de type EB-14, 180 kg/m² (± 75mm)	480	t	130,00 $	62 400,00 $
b	Enrobé de type EB-10, 120 kg/m² (± 50mm)	0	t	130,00 $	0,00 $
2,9	Bordure en béton coulée en place (préparation, béton et mise en place)	620	m.l.	48,00 $	29 760,00 $

ANNEXE C (SUITE)

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
2,10	Drain de chaussée Drain 100 perforé	610	m.l.	25,00 $	15 250,00 $
	SOUS-TOTAL Article 2.0				**272 820,00 $**
3,0	**TRAVAUX DIVERS**				
3,1	Réfection des entrées privées en gravier (2) 200 mm MG-20 B	50	m ca	18,00 $	900,00 $
3,2	Réfection des entrées privées pavée (8) 200 mm MG-20, 50 mm EC-10, Bitume 58H34	200	m.ca	60,00 $	12 000,00 $
3,3	Réfection des arrière bordures Matériel emprunt B, 200 mm épais largeur 3.0 m	620	m.l	11,00 $	6 820,00 $
3,4	Engazonnement par plaque Incluant 100 terre végétale	1800	m.ca	11,00 $	19 800,00 $
3,5	Borne arpentage à replacer	4	u	350,00 $	1 400,00 $
3,6	Travaux de pulvérisation travaux sur 300 épais, largeur 8,5 m	2800	m.ca	2,00 $	5 600,00 $
	SOUS-TOTAL Article 3.0				**46 520,00 $**
4,0	**TRAVAUX GÉNÉRAUX**				
4,1	Organisation chantier	1	u	15 000,00 $	15 000,00 $
4,2	Signalisation	1	u	5 000,00 $	5 000,00 $
4,3	Frais COVID	1	u	1 000,00 $	1 000,00 $
	SOUS-TOTAL Article 4.0				**21 000,00 $**
	TOTAL AVANT TAXES (1.0 à 4.0)				**373 340,00 $**
	Frais incidents			20%	74 668,00 $
	GRAND TOTAL EXCLUANT TAXES				**448 008,00 $**

André Mercier, ing.
31 mars 2021

André Mercier Ing Consultant
448, Principale
Saints-Anges, Québec, Canada G0S-3 E0
tél. : 418.253.6113
cell. : 418.389.8499
amercier225@gmail.com

ANNEXE C (SUITE)

MUNICIPALITE DE ST-JULES
Avenue Roy
N° PROJET: 2021-015
ESTIMATION au 31 mars 2021

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1,0	**TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL**				
1,1	Conduite				
a	250 mm dia	0	m.l.	300,00 $	0,00 $
b	400 mm dia	0	m.l.	400,00 $	0,00 $
1,2	Branchement de service pluvial				
a	125 mm dia	0	u	650,00 $	0,00 $
1,3	Puisard 600 x 1800				
a	600 mm dia	1	u	3 000,00 $	3 000,00 $
1,4	Regard sanitaire à remplacer				
a	900 mm	1	u	3 600,00 $	3 600,00 $
	SOUS-TOTAL Article 1.0				**6 600,00 $**
2,0	**TRAVAUX DE VOIRIE**				
2,1	Déblai et mise en forme de l'infrastructure Excavation 900 mm sur 9.5 m large	142	m.l.	62,00 $	8 804,00 $
2,2	Déblai 1 ère Classe	100	m³	50,00 $	5 000,00 $
2.3	Remblai récupéré matériel pulvérisé 300 mm épais	480	m³	10,00 $	4 800,00 $
2,4	Fondation inférieure Matériaux granulaires MG-112 - 300 épais	500	m³	38,00 $	19 000,00 $
2,5	Fondation supérieure Matériaux granulaires MG-20 - 300 épais	500	m³	42,00 $	21 000,00 $
2,6	Remblai MG-112 pour provision instabilité	200	m³	38,00 $	7 600,00 $
2,7	Membrane synthétique Géo-9 de Tex-El Largeur 9,9 m	100	m²	25,00 $	2 500,00 $
2,8	Béton bitumineux- largeur 8.0 m				
a	Enrobé de type EB-14, 180 kg/m² (± 75mm)	210	t	130,00 $	27 300,00 $
b	Enrobé de type EB-10, 120 kg/m² (± 50mm)	0	t	130,00 $	0,00 $
2,9	Bordure en béton coulée en place (préparation, béton et mise en place)	285	m.l.	48,00 $	13 680,00 $

ANNEXE C (SUITE)

ITEM	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
2,10	Drain de chaussée Drain 100 perforé	300	m.l.	25,00 $	7 500,00 $
	SOUS-TOTAL Article 2.0				**117 184,00 $**
3,0	**TRAVAUX DIVERS**				
3,1	Réfection des entrées privées en gravier (1) 200 mm MG-20 B	25	m ca	18,00 $	450,00 $
3.2	Réfection des entrées privées pavée (7) 200 mm MG-20, 50 mm EC-10, Bitume 58H34	200	m.ca	60,00 $	12 000,00 $
3,3	Réfection des arrière bordures Matériel emprunt B, 200 mm épais largeur 3.0 m	285	m.l	11,00 $	3 135,00 $
3,4	Engazonnement par plaque Incluant 100 terre végétale	800	m.ca	11,00 $	8 800,00 $
3,5	Borne arpentage à replacer	2	u	350,00 $	700,00 $
3,6	Travaux de pulvérisation travaux sur 300 épais, largeur 8,5 m	1200	m.ca	2,00 $	2 400,00 $
	SOUS-TOTAL Article 3.0				**27 485,00 $**
4,0	**TRAVAUX GÉNÉRAUX**				
4,1	Organisation chantier	1	u	5 000,00 $	5 000,00 $
4,2	Signalisation	1	u	2 500,00 $	2 500,00 $
4,3	Frais COVID	1	u	1 000,00 $	1 000,00 $
	SOUS-TOTAL Article 4.0				**8 500,00 $**
	TOTAL AVANT TAXES (1.0 à 4.0)				**159 769,00 $**
	Frais incidents			20%	31 953,00 $
	GRAND TOTAL EXCLUANT TAXES				**191 722,00 $**

André Mercier, ing.
31 mars 2021

André Mercier 54432 Québec

André Mercier Ing Consultant
448, Principale
Saints-Anges, Québec, Canada G0S-3 E0
tél. : 418.253.6113
cell. : 418.389.8499
amercier225@gmail.com